

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : LIQUIDE A NEIGE BE FIRST - PRO LIGHTING  
PRET A L'EMPLOI - 5L, 25L

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Liquide employé pour créer un effet neige utilisé pour des spectacles, des prestations événementielles en discothèques, club...  
Usage professionnel et grand public

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LA BOUTIQUE DU SPECTACLE  
17, rue Vergniaud  
75 013 - Paris - France  
T : +33 (0) 1 69 45 00 00 - M : contact@la-bs.com  
Site Internet : www.la-bs.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

Voir liste numéros d'urgence Europe - Page 6

### RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non Classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

#### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur du Produit	%	Classification selon le règlement CE n° 1272/2008 (CLP)
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	(n° CAS) 68515-73-1 (n° CE) 500-220-1 (n° REACH) 01-2119488530-36	1,2 - 3	Eye Dam. 1, H318
Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	(n° CAS) 68891-38-3 (n° CE) 500-234-8 (n° REACH) 01-2119488639-16	0,625 - 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319

Nom	Identificateur du Produit	Limites de concentration spécifiques
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	(n° CAS) 68515-73-1 (n° CE) 500-220-1 (n° REACH) 01-2119488530-36	(10 = < C < 100) Eye Dam . 1, H318

Texte complet des phrases H: voir section 16

## RUBRIQUE 4 : Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation :	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau :	Laver la peau avec beaucoup d'eau
Premiers soins après contact oculaire :	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Premiers soins après ingestion :	Appeler un centre anti poison ou un médecin en cas de malaise

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie: Dégagement possible de fumées toxiques

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie respiratoire : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection autonome isolant. Protection complète du corps.

## RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu dans un matériau absorbant  
Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.  
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit ventilé. Tenir au frais

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:	Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains:	Gants de protection
Protection oculaire:	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps:	Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié
Contrôle de l'exposition de l'environnement:	Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique :	Liquide
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Caractéristique.
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétatebutylique=1):	Non applicable
Point de fusion :	Aucune donnée disponible
Point de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non applicable
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Aucune donnée disponible
Solubilité :	Aucune donnée disponible
Log Pow :	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique :	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes :	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë: non classé

alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sls de sodium (68891-38-3)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée :	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Non classé
Cancérogénicité :	Non classé
Toxicité pour la reproduction:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles: (exposition unique)	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles: (exposition répétée)	Non classé
Danger par aspiration :	Non classé

## RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

### 12.2. Persistance

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

## RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) :	Non applicable
N° ONU (IMDG) :	Non applicable
N° ONU (IATA) :	Non applicable
N° ONU (ADN) :	Non applicable
N° ONU (RID) :	Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (IMDG) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (IATA) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (ADN) :	Non applicable
Désignation officielle de transport (RID) :	Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

<b>ADR</b>	
Classe(s) de danger pour le transport (ADR) :	Non applicable
<b>IMDG</b>	
Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) :	Non applicable
<b>IATA</b>	
Classe(s) de danger pour le transport (IATA) :	Non applicable
<b>ADN</b>	
Classe(s) de danger pour le transport (ADN) :	Non applicable
<b>RID</b>	
Classe(s) de danger pour le transport (RID) :	Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) :	Non applicable
Groupe d'emballage (IMDG) :	Non applicable
Groupe d'emballage (IATA) :	Non applicable
Groupe d'emballage (ADN) :	Non applicable
Groupe d'emballage (RID) :	Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :	Non
Polluant marin :	Non
Autres informations :	Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre	Non applicable
- Transport maritime	Non applicable
- Transport aérien	Non applicable
- Transport par voie fluviale	Non applicable
- Transport ferroviaire	Non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH  
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

### RUBRIQUE 16 : Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande

**NUMERO D'URGENCE - EUROPE**

Austria	Poison Control Centre - Emergency helpline:	+43 1 406 43 43
Belgium	Centre Antipoisons / bruxelles	070 245 245
Bulgaria	National Toxicology Center,	+359 2 9154 233
Croatia	Poison Control Centre	+385 1 23-48-342.
Czech Republic	Toxikologické informační středisko	+420 224 919 293
Denmark	Bispibjerg Hospital - Giftlinjen ring	82 12 12 12
Estonia	Poisoning Information Centre	16 662
Finland	Poison Information Centre	09 471977
France	Orfila	+33 1 45 42 59 59
Germany	Giftnotruf Berlin, Emergency telephone:	+49 30 19240
Greece	Poison Information Centre	+30 2107793777
Hungary	Health Information - Toxicological Service	+36 80 20 11 99
Iceland	Landspítali - Poison Centre	543 2222
Ireland	Poisons information center of ireland	01 809 2166
Italy	Centro anti veleni	+39 02
Latvia	Valsts Toksikoloģijas centrs	+ 371 67042473 or 112
Lithuania	Nuodų Centras	+370 687 533 78
Luxembourg	Belgian Poison Center	+352 8002-5500.
Netherlands	Nationaal vergiftigingen informatie centrum	030 274 88 88
Norway	Giftinformasjon	22 59 13 00
Portugal	CIAV	808 250 143
Romania	Centru de Control Otravă	+402 212 106 282
Slovakia	Narodné Toxikologické Informačné Centrum	+421 (0) 2 5477 4166
Spain	Urgencias toxicológicas	+34 91 562 04 20
Sweden	Giftinformationscentralen (Sverige)	08 33 12 31
United Kingdom	UK National Poisons Emergency number	+44 870 600 6266